

du Souverain Juge. Mais notre reconnaissance ne se bornera pas là; comme vous allez faire des sacrifices pour la religion, nous chercherons dans la religion la récompense que votre zèle aura méritée. Nous nous obligeons donc de plus à prendre des mesures pour qu'il soit célébré dans notre cathédrale, à l'intention de tous les bienfaiteurs de notre établissement, une messe basse, au commencement de chaque mois, et à perpétuité. Outre cela l'Evêque qui célèbre la messe tous les dimanches et fêtes d'obligation pour ses Diocésains n'oubliera pas de faire mention des personnes et des familles qui auront contribué à construire et à orner sa cathédrale. Ajoutons que cet édifice, consacré à Dieu, sera une œuvre toujours existante qui parlera toujours en votre faveur et demandera sans cesse pour vous, grâces, salut et miséricorde.

Maintenant nous mettons notre œuvre entre les mains de Dieu et entre vos mains, N. T. C. F., nous invoquons le ciel et la terre pour le succès de notre entreprise. Dieu est pour nous, n'en doutons pas, puisque nous sommes pour lui. Si Dieu est pour nous qui n'aimera pas à se joindre à nous et surtout qui osera s'élever contre nous. Soyons donc unis en Dieu; mettons courageusement la main à l'œuvre, et nos efforts, bénis de Dieu, seront couronnés du succès désiré: *Viriliter age, et confortare, et fac; ne timeas.... Dominus..... tecum erit et non dimittet te.... donec perficias omne opus ministerii domus Domini.* (1 Libri Paralip. 28. 20.)

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de l'église qui nous sert de cathédrale et de toutes les églises du nouveau Diocèse des Trois-Rivières, ainsi qu'au chapitre des Communautés Religieuses le premier dimanche après sa réception.

DONNÉ aux Trois-Rivières sous notre Seing et Sceau et le contreseing de notre secrétaire, le seize du mois de mars mil huit cent cinquante quatre.

+ **THOMAS Ev. des Trois-Rivières.**

PAR MONSIEUR,

J. - R. - L. HAMELIN, P^{RE}.

SECRET^{AIRE}.



Certifié

J. R. L. Hamelin P^{re}

SECRET^{AIRE}.

Nota.—MM. les curés auront la complaisance de nous faire connaître les dispositions de leurs paroissiens relativement aux demandes faites dans notre Pastorale afin que nous sachions sur quoi nous pouvons compter pour les travaux que nous allons commencer au nom du diocèse et dans l'intérêt de notre Sainte Religion.

+ TH. Ev. T. R.